

Le 7 octobre 2024, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 1^{er} octobre 2024

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, MARRET, MONTAGNON, INCORVAIA, DUMAZET, DUCREUX, SPADA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, BOIS-CARTAL, ROBERT, CHAPOT, KHEBRARA, MONTET-FRANC, KARA, MOINE, CEYTE, CAMPEGGIA, PONSON, BELLE.

Procurations : Monsieur FAVEYRIAL à Monsieur INCORVAIA, Monsieur MAGALHAES à Monsieur MARRET, Madame SORGI à Monsieur CEYTE.

Absent : Monsieur PEPIN.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : Adoption de tarifs complémentaires 2024

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a approuvé les tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2024, par délibération n° 105 du 18 décembre 2023, puis il a procédé à des ajustements et compléments tarifaires par délibérations n°18 du 25 mars 2024 et n° 48 du 24 juin 2024.

Il expose que, dans le cadre de sa politique de solidarité, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon développe un plan d'actions et d'animation à destination notamment des seniors. CASA Animation propose de nombreuses activités relatives aux « Loisirs sport bien être seniors ».

Monsieur le Maire explique, qu'à ce titre, la Commune d'Andrézieux-Bouthéon a sollicité le Département de la Loire, dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ayant pour objectif la coordination, dans chaque département, d'actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et leurs financements. Aussi, une subvention auprès de cet organisme a été obtenue le 15 avril 2024 pour la mise en place des activités « Yoga sur chaise » et « Gym sur chaise », qui seront dispensées à CASA, à compter de la saison 2024-2025.

Il propose d'adopter une nouvelle tarification en tenant compte de l'aide financière reçue, pour la pratique de ces activités comme suit :

OBJET	TARIFS
CASA ANIMATION : loisirs sport bien être seniors	
Forfait annuel	
➤ Yoga sur chaise	22 €
➤ Gym sur chaise	22 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20241008-2024-75-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2024

Publication : 10/10/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Il précise que tous les autres tarifs municipaux restent applicables et demeurent inchangés.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs précités, applicables dès que la délibération sera exécutoire.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 8 octobre 2024

Le Maire,
François DRIOL



Le secrétaire de séance,
Pierre-Julien MARRET

